



## Compte rendu du Conseil de l'UFR Sciences et Techniques du 25 juin 2019

### **Etaient présents :**

M. BLAIS, directeur de l'UFR.

Mmes ARDIGO-BESNARD Maria-Rosa - GAGNEPAIN Anne - LABRUERE-CHAZAL Catherine - LANQUETIN Sandrine - MONGIN Mylène - MONIN-BAROILLE GANDREY Elisabeth - POTHIER Audrey - WAUQUIER Hélène.

MM BERTIN Charles - CARLET Guido - DEVILLERS Charles - FINOT Christophe - GOUTON Pierre - IMHOFF Luc - JACQUIR HOUSSEN Sabir - LECLERCQ Éric - LEURENT Sébastien - LUTBERT Frédéric - SUGNY Dominique - ZANINI Patrick.

### **Etaient représentés :**

Mme AUBERT Midiane, procuration à Mme POTHIER Audrey,  
M. CLUZEL Benoît, procuration à M. SUGNY Dominique,  
M. CHIBILE Romuald, procuration à Mme MONIN-BAROILLE GANDREY Elisabeth,  
M. FAENZI Daniele, procuration à M. CARLET Guido,  
M. FAUCHER Olivier, procuration à M. SUGNY Dominique,  
M. GENTIL Christian, procuration à Mme LANQUETIN Sandrine,  
M. GOUDET François, procuration à Mme MONIN-BAROILLE GANDREY Elisabeth,  
M. LUCAS Dominique, procuration à M. DEVILLERS Charles.

### **Etaient absents et excusés :**

Les personnes représentées

M. BEJIA Salem, excusé

Mme CHOPARD Francine, excusée

Mme COMTE Virginie, excusée

Mme HERBST Michaële, excusée

M. HERRMANN Samuel, excusé

M. VINCENT Didier, excusé

### **Etaient invités:**

M. COLAS DES FRANCS Gérard, Directeur du département de Physique, présent

M. DENAT Franck, Directeur ICMUB, absent

M. DEREUX Alain, Directeur ICB, absent

M. DIPANDA Albert, Directeur ESIREM, absent

M. GRISON Thierry, Directeur du département IEM, représenté par M. BOURENNANE El-Bey

M. JOURANI Abderrahim, Directeur IMB, absent

M. NAGEL Johannes, Directeur du département de Mathématiques, présent

Mme PIRIO Nadine, Directeur du département de Chimie, présente

M. TOGNI Olivier, Directeur LIB, présent.

### **Services centraux de l'UFR :**

Mme DUBOIS (Responsable de l'antenne financière), présente

M. LAGRIMI (Responsable administratif de l'UFR), présent

M. VIDAL (Secrétariat de direction de l'UFR), présent.

## **Ordre du jour :**

1. Informations du Directeur
2. Modifications des fiches filières
3. Questions administratives et financières
4. Election du Directeur de l'UFR Sciences et Techniques
5. Questions diverses

M. BLAIS ouvre la séance à 10h05. Il indique les absences des membres excusés et liste les procurations reçues.

## **1 – Informations du Directeur :**

### Travaux :

Monsieur Blais fait un point sur les travaux en cours et à venir. Il s'agit des travaux en toiture de l'aile B (système des sorbonnes) qui nécessitent de condamner l'entrée principale du bâtiment et le parking avant durant le chantier, de la salle R28 qui accueillera le secrétariat de l'IEM et du LIB, de la salle de TP de chimie C405 et des travaux de la future scolarité.

### Parcoursup :

La procédure suit son cours. Actuellement, il y a 380 étudiants qui ont accepté notre proposition. La phase complémentaire ouvre ce jeudi 27 juin 2019. La procédure sera interrompue du 20 juillet au 20 août 2019.

### Décès :

Monsieur Blais annonce le décès de Monsieur Delannes Arthur, qui était très investi dans la vie de l'établissement et particulièrement à l'UFR. Une minute de silence est respectée en son hommage.

### Etudes de santé :

Monsieur Blais informe le conseil que la PACES devient la PASS. La réforme s'appliquera à la rentrée 2020 et permettrait à 250 étudiants de rejoindre la deuxième année de médecine par d'autres voies que la PASS, dont la licence Sciences et Techniques. Monsieur Blais suggère deux parcours différents en Sciences et Techniques. L'un conforme à ce qui est pratiqué actuellement et un autre avec une option médecine qui occuperait 20% de la formation des étudiants mais qui serait suivie en e-learning.

En 2020, cela pourrait représenter 70 étudiants qui viendraient en Sciences et Techniques.

Des réunions à ce sujet sont en cours et Monsieur Brachotte est chargé du dossier pour l'université de Bourgogne.

### Arrêté licence :

Monsieur Blais indique que dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté licence, la direction des études se fera au niveau licence. Il informe que l'actuel Directeur des études L1, Monsieur Jacquir est promu dans une autre université à la rentrée prochaine. La gestion des emplois du temps sera confiée à Isabelle Pochard et la présidence du jury à Mme Labrière Chazal. Il ajoute que si des collègues enseignants chercheurs veulent s'investir, ils peuvent encore se signaler.

### DOM 2019 :

Monsieur Blais indique que les premiers retours ne sont pas totalement satisfaisants et que des discussions sont prévues prochainement. Pour les enseignants chercheurs, il n'y a pas de nouveau gel mais pas de dégel non plus.

La DGF de l'UFR est quant à elle diminuée de 12.5%.

## **2 – Modifications de fiches filières 2019-2020 :**

Monsieur Blais explique le contexte particulier de cette année avec la préparation de la mise en place du logiciel Saghe l'an prochain et la mise en œuvre progressive de l'arrêté licence. C'est la raison pour laquelle, à ce conseil, seules les modifications n'impactant pas les intitulés et les volumes horaires sont proposées au vote.

Monsieur Blais informe le conseil qu'un groupe de travail se réunit pour la mise en cohérence du référentiel commun des études (RCE) avec l'arrêté licence. Le nouveau RCE est en cours de validation par le CFVU.

Dans ce cadre est proposée notamment la possibilité de développer le contrôle continu intégral (CCI).

Monsieur Blais présente les diverses demandes de modifications de fiches filières.

Monsieur Laurent demande si les enseignants sont informés du fait qu'ils doivent, dans le cadre de la mise en place du CCI, informer à leur tour les étudiants des modalités d'évaluation et de prise en compte des résultats.

Monsieur Blais répond que cette information est diffusée via les directeurs de département.

Monsieur Blais rappelle également que, conformément aux prescriptions ministérielles, si un stage est possible dans le cadre d'une formation universitaire, cela doit explicitement être mentionné dans la fiche filière.

Monsieur Blais explique ensuite le dispositif de PréPro MEEF avec la possibilité offerte aux étudiants de L2 parcours mathématiques de faire 8h/semaine dans un établissement secondaire, dans la cadre d'un contrat de 3 ans, rémunérées 800 à 900€/mois. Cette rémunération étant indépendante des bourses perçues par les étudiants boursiers.

Monsieur Blais ajoute que Mme Geay a envoyé un mail à l'ensemble des étudiants éligibles et que 10 à 15 étudiants se sont manifestés pour 10 à 15 postes en mathématiques.

En réponse à une question de Monsieur Leurent, Monsieur Blais précise que ces étudiants participeront à des enseignements et feront également des tâches administratives mais toujours sous l'encadrement de leur responsable.

Monsieur Blais soumet au vote du conseil ces modifications de fiches filières :

**Pour : 28**

**contre : 0**

**abstention/nul : 0**

### **3 – Questions administratives et financières**

Monsieur Blais présente et soumet au vote du conseil la convention entre l'uB (master CDM) et la Novosibirsk State Technical University (NSTU) permettant des mobilités étudiantes facilitées entre les deux universités et l'adhésion 2019 du LIB à la Société Informatique de France (SIF).

**Pour : 28**

**contre : 0**

**abstention/nul : 0**

Avant de procéder à l'élection du Doyen de l'UFR Sciences et Techniques, Monsieur Blais indique la présence de Monsieur Lutbert, désigné par le Medef pour siéger au conseil. Il remercie les personnalités extérieures pour leur participation à cette instance de l'Université de Bourgogne.

### **4 – Election du Directeur de l'UFR Sciences et Techniques :**

Pour procéder à l'élection du Doyen de l'UFR, Monsieur Blais laisse la parole à Monsieur Imhoff.

Monsieur Imhoff explique le contexte et indique qu'il y a un candidat déclaré, Monsieur Blais.

Il demande ensuite s'il y a d'autres candidats qui souhaitent se présenter. Personne ne se manifeste.

Il invite donc Monsieur Blais à présenter sa candidature.

Monsieur Blais expose ses motivations, son bilan, ses projets et ses priorités.

Monsieur Gouton exprime son inquiétude par rapport aux charges qui se rajoutent à l'UFR alors que les postes sont bloqués. Il souhaite savoir comment l'UFR / le Doyen peut agir pour cela ?

Monsieur Blais répond qu'il discute avec les vices présidents pour obtenir les mises au concours et le dégel des postes mais que la politique de gestion des postes de l'Université se fait dans les conseils centraux.

Monsieur Leclerc explique que l'UFR est à un tournant pour l'informatique avec le développement des écoles d'ingénieur à proximité. Il souhaite savoir si l'informatique a encore un avenir à l'UFR dans ce contexte.

Monsieur Blais répond par l'affirmative et qu'il a attribué un poste d'ATER supplémentaire pour l'informatique cette année. Il indique qu'il est bien conscient des besoins de cette discipline et qu'il la soutient au même titre que les autres disciplines enseignées à l'UFR. Il est d'accord sur le fait que l'informatique souffre d'un manque de reconnaissance flagrant de la part de l'Université.

Monsieur Leclerc ajoute qu'il serait dommage que toute l'informatique de l'Université soit transférée à l'Esirem.

Monsieur Blais répond que l'Esirem est beaucoup plus tournée vers le monde de l'ingénieur.

Monsieur Zanini insiste sur la nécessité de renforcer les liens entre l'université, les entreprises et l'industrie.

Monsieur Imhoff invite Monsieur Blais à sortir pour que le conseil puisse procéder au vote.

Monsieur Imhoff assure le dépouillement :

**Blais : 26**

**abstention/nul : 2**

Monsieur François Blais est réélu Directeur de l'UFR Sciences et Techniques – Doyen – pour 5 ans à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Monsieur Blais est invité à rentrer. Il remercie l'ensemble des membres du conseil et annonce que le prochain conseil se tiendra au mois de septembre 2019.

Aucune question diverse n'étant posée, Monsieur Blais lève la séance à 11h47.